



Corporation de mobilité collective de Charlevoix

RAPPORT ANNUEL 2020

La solution en transport de personnes, c'est collectif.

20 mai 2021

Table de matières

La Corporation de mobilité collective de Charlevoix.....	3
Une vision partagée et portée.....	3
Les résultats.....	4
Les statistiques de déplacement 2020	4
Les statistiques par municipalités locales	5
Les motifs de déplacements.....	5
L'exercice budgétaire réel au 31 décembre 2020	6
La répartition des revenus et des dépenses globales	6
L'organisation et la gouvernance	7
Le conseil d'administration 2018-2021 - Membres fondateurs.....	7
L'équipe depuis la fondation	7
Le plan de développement, vers une mobilité collective structurante	8
Le volet 2 (2021-2022) - Implantation progressive du réseau structurant	8
Automne 2021 - Prochaines étapes	8
L'image de marque.....	9
L'évolution de l'image de marque.....	9
La nouvelle image de marque	9

La Corporation de mobilité collective de Charlevoix

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Corporation de mobilité collective de Charlevoix (CMCC) est le guichet unique pour le transport collectif et adapté dans Charlevoix, à l'exception de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres qui a conservé sa compétence en transport adapté seulement. Mandataire des deux MRC, nous sommes responsables de la gestion, du développement et de la promotion de l'offre en mobilité collective et visons à développer une expertise forte en matière de mobilité de personnes pour notre région.

Les organismes œuvrant en transport collectif peuvent compter sur du financement provenant du gouvernement du Québec par le biais du ministère des Transports (MTQ). En effet, le PADTC (Programme d'aide au développement du transport collectif) est la principale source de financement gouvernemental et permet de soutenir l'organisation, l'exploitation et le développement du transport collectif régional.

Adoptée en 2018, la Politique de mobilité durable – 2030 (PMD) du gouvernement du Québec encourage aussi la mise en place de services de transport durable par les municipalités pour les citoyens et vise une collaboration avec le milieu pour y arriver.

Les services actuels sont effectués selon un budget d'exploitation de base en 2020 de 801 500 \$ dont 55 % en provenance de subventions du MTQ (439 000 \$), 30 % des municipalités régionales de comtés (MRC) (232 800 \$) et 15 % (129 700 \$) en revenus des usagers.

Une vision partagée et portée

De par la Loi sur le transport, les MRC sont responsables d'organiser le service de transport en commun de personnes sur leur territoire. De ce fait, les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est ont adopté au printemps 2018 un énoncé de vision partagée avec leurs partenaires du milieu qui oriente nos actions de développement afin d'améliorer la mobilité des personnes sur TOUT Charlevoix.

Dans un horizon de 4 ans, nous aurons des services collectifs assurant la mobilité de la population sur l'ensemble du territoire de Charlevoix. Ces services seront coordonnés par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, en vertu de leurs pouvoirs d'organisation et du pouvoir de mobilisation de leurs partenaires, en coresponsabilité.

Ensemble, ils seront responsables du développement, de la promotion et du maintien d'un lien étroit d'appropriation par leurs clientèles à l'égard des services offerts. Ces services auront une image intégrée et seront rendus disponibles grâce à un guichet unique.

Dans une approche d'accessibilité universelle, les services seront utilisés par des personnes de toutes conditions, se déplaçant pour tous motifs. Les services seront sur horaire ou à la demande, selon les besoins et la réalité territoriale.

Les résultats

Les statistiques de déplacement 2020

Total des déplacements prévus	40 700
Total des déplacements réels	15 955
Perte en %	61%

MRC de Charlevoix

	Transport adapté	Transport collectif
Total des déplacements prévus	12 000	13 000
Total des déplacements réels	5 686	3 819
Perte en %	53%	71%

MRC de Charlevoix-Est

	Transport adapté	Transport collectif
Total des déplacements prévus	7 000	7 500
Total des déplacements réels	2 459	3 785
Perte en %	65%	50 %

Expressbus (Intercar)

	Expressbus
Total des déplacements prévus	1 200
Total des déplacements réels	206
Perte en %	83%

Analyse des résultats

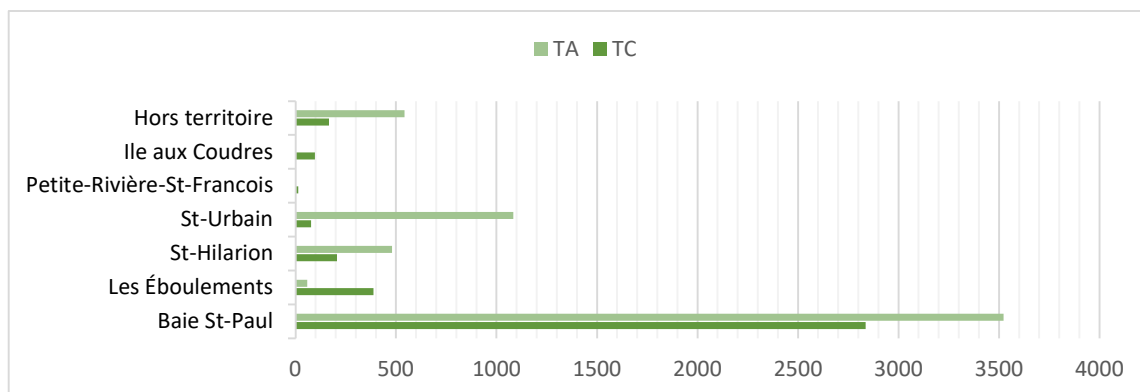
En raison de la pandémie de COVID-19, les services de transport collectifs ont connu des baisses importantes d'achalandage. Pour la CMCC, les déplacements effectués en 2020 ont connu une diminution moyenne de 61 % en regard de nos prévisions et de 65% comparativement aux déplacements de 2019 où 45 375 déplacements avaient été réalisés.

Depuis le début de l'année 2021 nous remarquons une reprise graduelle des déplacements. En comparant le dernier trimestre de 2020 et le premier trimestre de 2021, on constate une augmentation moyenne de 38% en transport collectif tout comme en transport adapté.

Les statistiques par municipalités locales

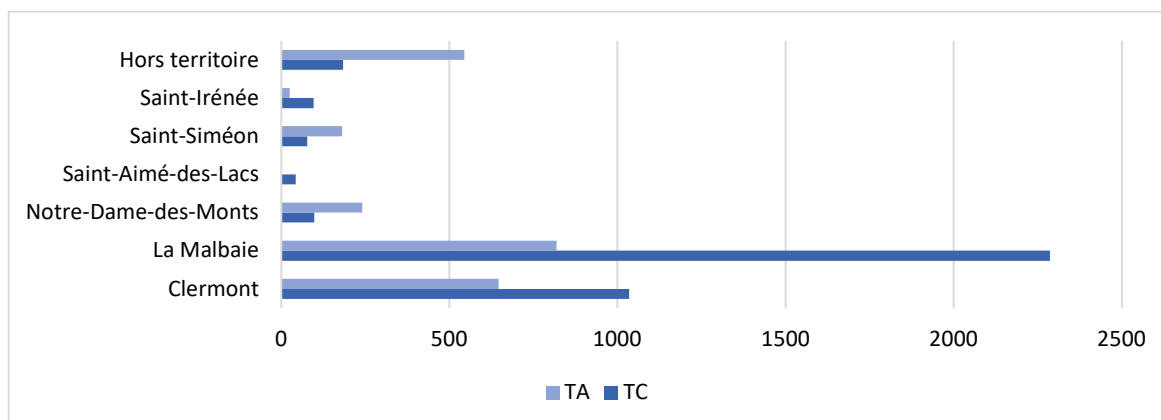
MRC de Charlevoix

En 2020, 9 505 déplacements ont été effectués sur le territoire.



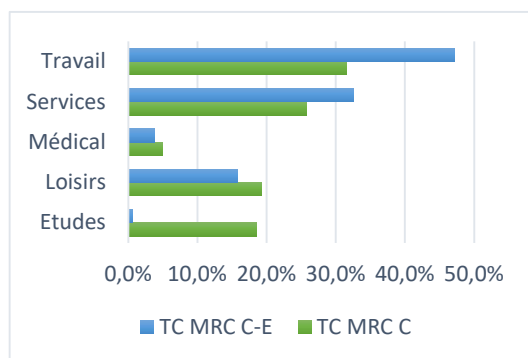
MRC de Charlevoix-Est

En 2020, 6 244 déplacements ont été effectués sur le territoire.

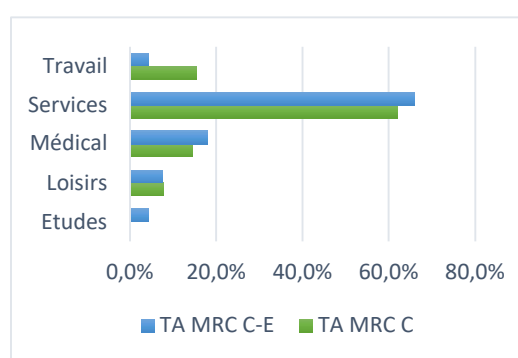


Les motifs de déplacements

Transport collectif



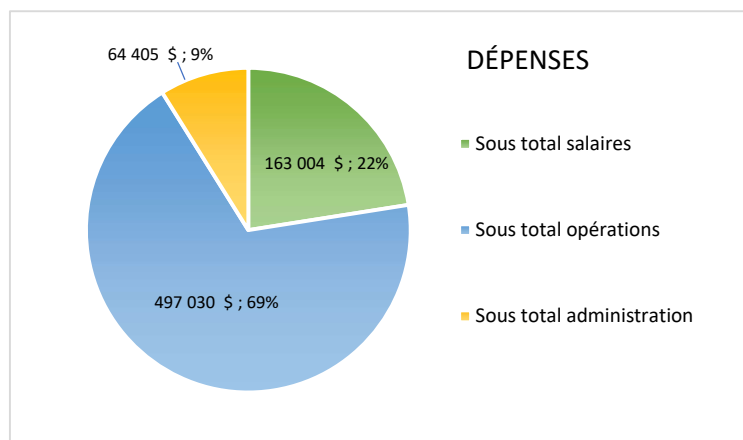
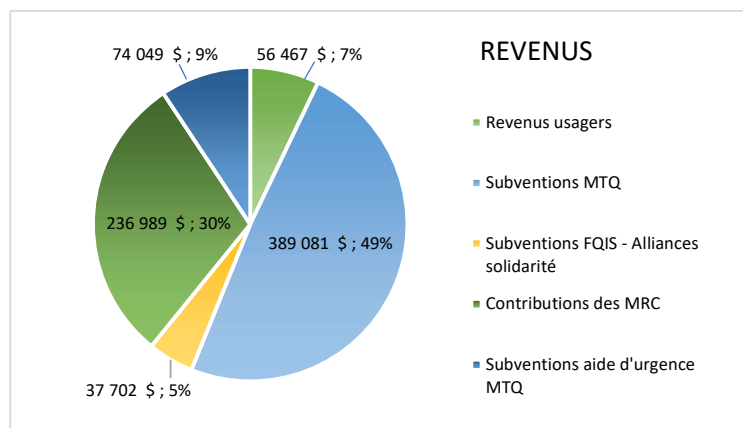
Transport adapté



L'exercice budgétaire réel au 31 décembre 2020

REVENUS	Adapté	Collectif	Alliances	Total
Revenus usagers	28 417 \$	28 050 \$		56 467 \$
Subventions MTQ	224 050 \$	165 031 \$		389 081 \$
Subvention FQIS - Alliances			37 702 \$	37 702 \$
Contribution des MRC	97 800 \$	135 001 \$	4 188 \$	236 989 \$
Subvention aide urgence MTQ	36 283 \$	37 766 \$		74 049 \$
Total	386 550 \$	365 848 \$	41 890 \$	794 288 \$
DÉPENSES				
Salaires	48 761 \$	76 245 \$	37 998 \$	163 004 \$
Opérations	260 543 \$	236 487 \$		497 030 \$
Administration	19 920 \$	40 593 \$	3 892 \$	64 405 \$
Total	329 224 \$	353 325 \$	41 890 \$	724 439 \$
Excédents produits sur les charges				69 849 \$

La répartition des revenus et des dépenses globales



L'organisation et la gouvernance

Le Conseil d'administration de la Corporation de mobilité collective est paritaire et représentatif des deux MRC de la région de Charlevoix et intègre également des partenaires du milieu et des citoyens.

Le conseil d'administration 2018-2021 - Membres fondateurs

Poste	Membres élus	Siège	Mandat
Président	Harold Maltais	Citoyen - Charlevoix-Est	2018-2021
Vice-présidente	Sylvie Breton	Désigné - APHC	2018-2022
Secrétaire	Nancy Belley	Partenaire - Charlevoix	2018-2021
Trésorière	Catherine Gagnon	Désigné - MRC de Charlevoix-Est*	2018-2022
Administrateur	Michel Couturier	Désigné - MRC de Charlevoix-Est	2018-2022
Administratrice	Renée Fleury	Citoyenne - Charlevoix	2018-2021
Administrateur	Gérard Harvey	Partenaire - Charlevoix-Est	2018-2021
Administratrice	Karine Horvath	Désigné - MRC de Charlevoix	2018-2022
Administratrice	Claudette Simard	Désigné - MRC de Charlevoix	2018-2022

* Année 2019 Marie-Eve Belley

* Depuis mars 2021 Jérémie Provencher

« Une gouvernance solide permet d'arriver à bon port... surtout en transport! » - Nancy Tremblay

L'équipe depuis la fondation

Ressource	Poste occupé	Date d'embarquement
Nancy Tremblay	Directrice générale	2018 à aujourd'hui
Julie Bergeron	Répartition	2018 - 2020
Sylvie Dallaire	Administration	2018 - 2019
Nathalie St-Pierre	Administration et répartition	2019 - 2020
Jescica Gagnon-Tremblay	Répartition	2020 à aujourd'hui
Marylène Thibault	Développement et opérations	2020 à aujourd'hui
Louiselle Girard	Comptabilité	2020 - 2021
Alexandra Simard	Administration et communications	2021 à aujourd'hui

« Démarrer une nouvelle entreprise c'est tout un défi! Chacune de ces personnes y a contribué avec courage. Merci d'avoir embarqué dans l'aventure » - Nancy Tremblay

Le plan de développement, vers une mobilité collective structurante

Volet 1 (2019-2020) Vers une mobilité structurante	Volet 2 (2021-2022) Implantation progressive	Volet 3 (2023-2024) Implantation régulière
Guichet unique et harmonisation (complété)	Nouvelle desserte basée sur les besoins et la promotion	Ajustements et consolidation du réseau et de la promotion

Le volet 2 (2021-2022) - Implantation progressive du réseau structurant

La mise en opération de ce nouveau modèle d'affaires est prévue au printemps 2022.

Le réseau se décline en trois axes :

1. Une reconfiguration des services actuels au niveau local; **(Intra)**
2. L'implantation d'un nouveau service régional; **(Inter-MRC)**
3. Le maintien des services interurbains d'INTERCAR. **(L'Expressbus)**

Des services organisés et flexibles :

- Ces services seront offerts **avec ou sans réservation**, selon des **horaires fixes et à des lieux d'arrêts prédéterminés et sécuritaires**;
- Les services seront offerts à un **coût de passage accessible et unique**, peu importe le type de service utilisé, soient ***l'Intra-MRC, l'Inter-MRC ou l'Expressbus***
- Le développement d'une nouvelle billettique permettra aux usagers réguliers un **tarif accessible et plus avantageux** qu'actuellement avec l'achat d'une passe mensuelle;
- **Une plateforme de covoiturage.** Sans être responsable quant à la fiabilité de l'offre, prise en charge sur le site internet d'une plateforme de covoiturage facilitant les contacts entre les individus.

Automne 2021 - Prochaines étapes

- Présentation publique du projet de réseau structurant ;
- Implantation des poteaux d'arrêts sur le territoire ;
- Mise en place d'actions pour assurer la gestion de la transition entre le modèle actuel et le nouveau modèle.

L'image de marque

L'évolution de l'image de marque

2017 - 2018 - Chantier transport du DSI



2018 - 2021 - À la création du guichet unique



La nouvelle image de marque

À partir de maintenant :



Rapport de la Corporation de mobilité collective Charlevoix produit par :

Nancy Tremblay
Directrice générale



342, route 138
Saint-Hilarion, Québec
G0A 3V0

T. 418 400-8080
C. 418 617-0163
Courriel : direction@mobilitecharlevoix.ca

Fb : @mobilitecollectivecharlevoix

Mandataire pour les :

